



Les « Chantiers »

- Les « Chantiers » sont les axes de développement, sportifs, économiques et sociaux qui constituent le P.A.P.
- La liste des « Chantiers » est soumise dans chaque Commission, par les Experts, à l'ouverture de la « Session Extraordinaire »
- Les « Chantiers » sont composés des « Actions » sélectionnées par les Membres et les Experts
- Les « Chantiers » sont retenus, suite aux votes des Membres Fondateurs, des Membres Associés et des Experts.

